



LE PATIENT AU CŒUR DES SCIENCES DE LA SANTÉ

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU PROGRAMME MDCM

ÉCOLE DE MÉDECINE - FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ
UNIVERSITÉ MCGILL



Objectifs pédagogiques du programme MDCM : clé de transition

Approbation par : Comité du programme MDCM

Date d'approbation : 19 juin 2023

Dernière mise à jour : 19 juin 2023

Prochaine mise à jour prévue : Hiver 2026

But : Objectifs 2023 du programme MDCM mis en correspondance avec les anciens objectifs (version 2016)



Expert médical

Les étudiantes et étudiants en médecine doivent acquérir progressivement une expertise qui intègre tous les rôles CanMEDS en s'appuyant sur leurs connaissances médicales, leurs habiletés cliniques et leurs valeurs professionnelles pour dispenser des soins sécuritaires et de grande qualité, en collaboration avec les patients.

Les étudiantes et étudiants seront en mesure de :

OBJECTIFS 2023 DU PROGRAMME MDCM				ANCIENS OBJECTIFS CORRESPONDANTS + ANCIEN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE		
1.1	Démontrer une maîtrise des connaissances dans les disciplines des sciences biologiques, comportementales, sociales et humaines qui sont à la base de l'exercice de la médecine.	1.1.1	Démontrer une connaissance des structures et des fonctionnements normaux du corps humain, y compris du comportement humain normal.	Démontrer une maîtrise des connaissances en sciences biologiques, comportementales, sociales et humaines qui sont à la base de l'exercice de la médecine.	1.1.1	Démontrer leur connaissance des structures et fonctions normales du corps humain, y compris le comportement humain normal. <i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
		1.1.2	Démontrer une connaissance de l'étiologie, de la pathologie et de la physiopathologie des maladies courantes.		1.1.2	Démontrer leur connaissance de l'étiologie, de la pathologie, de la physiopathologie, des présentations cliniques et des méthodes scientifiques de diagnostic et de traitement des maladies courantes.
		1.1.3	Intégrer et mettre en pratique les notions fondamentales associées au « rôle du médecin » en faisant preuve d'humilité, d'ouverture et de curiosité tout en tenant compte de la maladie et la souffrance.		1.2.1	Démontrer leur connaissance des manifestations cliniques des maladies courantes et de la portée de la souffrance humaine.
1.2	Procéder à l'anamnèse et effectuer un examen physique.	1.2.1	En collaboration avec le patient, procéder à une anamnèse détaillée, claire et pertinente compte tenu du contexte, et cerner les facteurs interpersonnels, sociaux et environnementaux pouvant influencer sur la santé.	Recueillir une anamnèse et effectuer un examen physique.	1.2.2	Obtenir une anamnèse précise qui couvre tous les aspects essentiels des antécédents du patient, y compris les questions liées à l'âge, au sexe, au statut socioéconomique, aux croyances et aux valeurs.
		1.2.2	Dans le cadre de l'anamnèse, vérifier et évaluer les habitudes de vie du patient ainsi que son usage éventuel de médicaments ou de substances, y		1.2.4	Dépister l'abus de médicaments ou d'autres substances et savoir déterminer lorsqu'un tel dépistage s'impose.



			compris l'alcool.		
		1.2.3	En collaboration avec le patient, effectuer un examen physique complet et un examen ciblant un système organique particulier (y compris un examen de l'état mental) convenant à l'âge du patient et à la nature des problèmes cliniques présentés.		1.2.3 Effectuer un examen physique complet et un examen ciblant un système organique particulier (y compris un examen de l'état mental) convenant à l'âge du patient et à la nature des problèmes cliniques présentés.
1.3	Formuler un diagnostic différentiel par ordre de priorité.	1.3.1	Démontrer une connaissance du diagnostic des problèmes courants et urgents définis dans les présentations cliniques du Conseil médical du Canada (CMC).	Établir un diagnostic différentiel par ordre de priorité.	1.3.1 Démontrer leur connaissance du diagnostic des problèmes courants et urgents définis dans les présentations cliniques du Conseil médical du Canada (CMC). <i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
		1.3.2	Sélectionner et interpréter des symptômes et des signes précis de façon à formuler un diagnostic différentiel pertinent pour toutes les présentations cliniques du CMC.		1.3.2 Sélectionner et interpréter des symptômes, des signes, des résultats de laboratoire et des données d'imagerie spécifiques de façon à établir un diagnostic différentiel pertinent pour toutes les présentations cliniques du CMC et à déterminer la probabilité relative des hypothèses diagnostiques pour différentes populations de patients.
		1.3.3	Sélectionner et interpréter des résultats d'épreuves diagnostiques et de dépistage courantes, notamment en sachant distinguer les résultats normaux et anormaux, afin de préciser le diagnostic différentiel.		1.3.3 Démontrer leur connaissance des manifestations associées aux maladies courantes du point de vue clinique, des résultats de laboratoire et des données d'imagerie.
		1.3.4	Formuler un diagnostic différentiel par ordre de priorité en résumant les informations pertinentes et en tenant compte des probabilités relatives associées à chacune des hypothèses diagnostiques pour différentes populations de patients.		1.3.2 Sélectionner et interpréter des symptômes, des signes, des résultats de laboratoire et des données d'imagerie spécifiques de façon à établir un diagnostic différentiel pertinent pour toutes les présentations cliniques du CMC et à déterminer la probabilité relative des hypothèses diagnostiques pour différentes populations de patients.
1.4	Sélectionner les traitements, les ordonnances et les	1.4.1	Démontrer une connaissance du traitement des problèmes courants et urgents définis dans les présentations	Élaborer et discuter des plans de traitement et des	1.4.1 Démontrer leur connaissance du traitement des problèmes courants et urgents définis dans les présentations cliniques du Conseil médical du



plans de prise en charge, et en discuter. <i>(objectif modifié dans l'anglais)</i>		cliniques du Conseil médical du Canada (CMC).	ordonnances.		Canada (CMC). <i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
	1.4.2	Reconnaître l'importance de la flexibilité dans le recours aux connaissances durant la prise de décisions cliniques et la prise en charge des patients, en ayant conscience de la complexité, l'incertitude, l'ambiguïté et l'empirisme inhérents à l'exercice de la médecine.		1.4.5	Expliciter les rôles de l'incertitude et de l'empirisme dans la prise de décisions cliniques et la prise en charge des patients, entre autres en démontrant leur compréhension des rôles de l'incertitude et de l'empirisme dans le jugement clinique.
	1.4.3	Démontrer une connaissance des médicaments d'usage courant, y compris leurs effets pharmacologiques, leurs indications cliniques, leurs contre-indications, leur efficacité, leurs principaux effets secondaires et leurs interactions courantes avec d'autres médicaments, substances chimiques ou aliments.		1.4.2	Démontrer leur connaissance des médicaments d'usage courant, y compris leurs effets pharmacologiques, leurs indications cliniques, leurs contre-indications, leurs principaux effets secondaires et leurs interactions courantes avec d'autres médicaments, substances chimiques ou aliments.
	1.4.4	Démontrer une connaissance des approches et traitements non pharmacologiques utilisés dans le traitement des problèmes de santé courants.		***	NOUVEL OBJECTIF
	1.4.5	En collaboration avec l'équipe soignante et le patient, formuler un plan de traitement et rédiger clairement et promptement les ordonnances (avec contresigns appropriés) en vue de la poursuite des soins ou du suivi.		1.4.7	Formuler un plan de traitement, en collaboration avec l'équipe soignante, et rédiger clairement et promptement les ordonnances (avec contresignatures appropriées) en vue de la poursuite des soins au patient.
	1.4.6	Expliquer les bienfaits et les problèmes potentiels qui sont associés aux interventions ou aux traitements proposés au patient. Décrire tout inconfort, tort, inconvénient ou effet secondaire associé à l'approche proposée (y compris les médicaments), l'évolution prévue de son état si le		1.4.6	Décrire tout inconfort, mal, inconvénient ou effet secondaire associé à la ligne de conduite proposée (y compris les médicaments), le déroulement attendu si le patient ne subit pas les examens ou les traitements proposés, ainsi que les solutions de rechange raisonnables.



			patient ne subit pas les interventions ou les traitements proposés, ainsi que les autres options raisonnables.			
		1.4.7	Communiquer aux patients, à leurs proches et aux autres membres de l'équipe soignante des stratégies efficaces de promotion de la santé, de modification du mode de vie ou de prévention en expliquant la logique sous-jacente.		***	NOUVEL OBJECTIF
		1.4.8	Évaluer la réaction du patient aux médicaments, aux traitements et à d'autres mesures de prise en charge et apporter les changements nécessaires tout en assurant la sécurité du patient.		1.4.8	Évaluer la réaction au traitement et à d'autres mesures qui ont été prises, et ajuster les plans de traitement en conséquence.
		1.4.9	Décrire, observer ou effectuer des actes techniques courants (voir l'annexe Habiletés techniques).		1.4.9	Décrire, observer ou effectuer des actes techniques courants (voir l'annexe Habiletés techniques). <i>(objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>
		1.4.10	Prodiguer des soins aux patients en faisant preuve de compassion, notamment en explorant en partenariat avec eux comment les croyances, les connaissances, les valeurs, les préférences et les expériences de chacun (y compris les événements difficiles de la vie) influencent les rencontres cliniques et la prise de décisions.		***	NOUVEL OBJECTIF <i>(ancien objectif 1.4.10 supprimé)</i>
1.5	Reconnaître les patients qui nécessitent des soins urgents ou d'extrême urgence. <i>(objectif modifié dans l'anglais)</i>	1.5.1	Distinguer les affections qui mettent la vie en danger des situations graves mais non urgentes et des affections bénignes, adapter l'anamnèse et l'examen physique selon la gravité et l'urgence du problème, et entreprendre le traitement qui convient à la situation.	Reconnaître un patient qui a besoin de soins urgents ou critiques et commencer l'évaluation et la prise en charge.	1.5.1	Distinguer les affections qui mettent la vie en danger des situations graves mais non urgentes et des affections bénignes, adapter l'anamnèse et l'examen physique selon la gravité et l'urgence du problème, et entreprendre le traitement qui convient à la situation. <i>(objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>
		1.5.2	Réanimer les patients conformément aux normes des soins immédiats en		1.5.2	Réanimer les patients conformément aux normes de réanimation cardiorespiratoire (BCLS).



			réanimation cardiorespiratoire (RCR).			<i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
1.6	Rendre compte d'une rencontre clinique.	1.6.1	Rédiger des notes structurées, pertinentes et lisibles au sujet des patients (selon le modèle de rapport médical de l'Université McGill, particulièrement pour les notes d'admission).	Rendre compte d'une rencontre clinique.	1.6.1	Rédiger des notes structurées, pertinentes et lisibles au sujet des patients (selon le modèle d'exposé de cas de l'Université McGill, particulièrement pour les notes d'admission). <i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
		1.6.2	Effectuer des présentations orales succinctes et ciblées pour résumer des cas de patients.		1.6.2	Effectuer des présentations orales succinctes et ciblées pour résumer des cas de patients. <i>(objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>
		1.6.3	Documenter promptement, intégralement, correctement et clairement les rencontres cliniques en évitant d'employer un vocabulaire biaisé ou stigmatisant.		***	NOUVEL OBJECTIF



Communicateur

En tant que communicateurs, les étudiantes et étudiants en médecine développent des relations professionnelles avec le patient et ses proches, ainsi qu'avec leurs pairs, le corps enseignant et le personnel de l'école de médecine et des établissements de santé affiliés.

Les étudiantes et étudiants seront en mesure de :

OBJECTIFS 2023 DU PROGRAMME MDCM				ANCIENS OBJECTIFS CORRESPONDANTS + ANCIEN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE		
2.1	Favoriser une relation médecin-patient appropriée.	2.1.1	Manifester de la compassion, de l'intérêt, du respect et de la compréhension à l'égard du patient comme personne, tout en gardant une relation professionnelle.	Favoriser l'établissement d'une relation médecin-patient appropriée.	2.1.1	Manifester de la compassion, de l'intérêt, du respect et de la compréhension à l'égard du patient comme personne, tout en gardant une relation thérapeutique professionnelle. <i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
		2.1.2	Adopter une communication ouverte, antiraciste, culturellement sécuritaire, tenant compte des traumatismes, exempte de jugement et de langage oppressif, qui suscite les sentiments de sécurité, de confiance et d'appartenance chez les patients.		2.1.2	Démontrer une ouverture d'esprit, un comportement exempt de jugement, un respect et une volonté d'accommodement afin d'optimiser les résultats cliniques pour les patients de différentes origines, selon les données probantes actuelles.
		2.1.3	Reconnaître, explorer et combattre les préjugés personnels ainsi que les facteurs socioculturels et individuels qui influencent la relation médecin-patient, la communication des recommandations médicales et les réactions des patients face à la maladie.		2.1.3	Être sensibles aux facteurs socioculturels et personnels qui influencent la relation médecin-patient, ainsi qu'à leur impact sur la communication des recommandations médicales et sur les réactions du patient face à la maladie.
		2.1.4	Porter attention au rôle de l'inégalité des pouvoirs dans les interactions professionnelles avec les patients et les autres membres de l'équipe soignante.		2.1.4	Porter attention au rôle de l'inégalité des pouvoirs dans les interactions professionnelles avec les patients et les autres membres de l'équipe soignante. <i>(objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>
		2.1.5	Communiquer en utilisant un langage accessible et adapté au patient, à son âge et à son état, y compris en discutant des sujets délicats, et aider le patient à retenir, à comprendre et à interpréter toutes les informations qu'il reçoit.		2.1.5	Communiquer l'information, y compris sur les questions délicates, de façon adaptée à l'âge et à la situation du patient.
2.2	Savoir mener une rencontre	2.2.1	Écouter et observer attentivement.	Savoir mener une rencontre clinique.	2.2.1	Écouter et observer de façon attentive. <i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements</i>



	clinique.				<i>mineurs dans le français)</i>
		2.2.2	Communiquer avec les patients et leurs proches selon la méthode de l'Université McGill en matière d'habiletés de communication (adaptation du guide Calgary-Cambridge).		2.2.2 Communiquer avec les patients et leurs proches selon la méthode de l'Université McGill en matière d'habiletés de communication (adaptation du guide Calgary-Cambridge). <i>(objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>
		2.2.3	Amener le patient à exprimer ses inquiétudes au moyen de questions ouvertes (réponse libre) ou fermées (à choix de réponse), en reformulant, en expliquant ou en résumant ses réponses, s'il y a lieu.		2.2.3 Amener le patient à exprimer ses inquiétudes au moyen de questions ouvertes (réponse libre) ou fermées (réponse par oui ou par non), en reformulant, expliquant ou résumant ses réponses, s'il y a lieu. <i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
		2.2.4	Réagir efficacement en situation de communication difficile (p. ex. patients extrêmement bavards, réticents, en larmes ou hostiles).		2.2.4 Réagir efficacement en situation de communication difficile (p. ex. patients extrêmement bavards, réticents, en larmes ou hostiles). <i>(objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>
		2.2.5	Faire preuve d'honnêteté, de sensibilité et d'empathie en annonçant les mauvaises nouvelles aux patients et à leurs proches et en en discutant avec eux.		2.2.5 Annoncer les mauvaises nouvelles et en discuter de manière empathique avec les patients et leurs proches.
		2.2.6	Utiliser des stratégies de communication appropriées (p. ex. discussion en personne, appel téléphonique, communication électronique ou rencontre virtuelle) avec les patients et leurs proches, les autres professionnels de la santé, les pairs, le corps enseignant et le personnel.		2.4 Utiliser des stratégies de communication appropriées (p. ex. en personne, appel téléphonique ou communication électronique) avec les patients et leurs proches, les autres professionnels de la santé, les pairs, les enseignants et le personnel.
2.3	Collaborer avec les patients et leurs proches pour élaborer des plans d'évaluation et de traitement.	2.3.1	Déterminer la quantité et le type d'information à donner en cernant les désirs du patient à cet égard.	Collaborer avec les patients et leurs proches pour élaborer des plans d'investigation et de traitement.	2.3.1 Déterminer la quantité et le type d'information à donner en cernant les désirs du patient à cet égard. <i>(aucun changement requis dans le français)</i>
		2.3.2	Expliquer aux patients, à leurs proches et aux autres membres de l'équipe soignante le niveau de certitude associé à des éléments précis d'information scientifique et clinique		2.3.2 Communiquer aux patients le niveau de certitude associé à des éléments précis d'information scientifique et clinique.



			ainsi que la signification des observations cliniques et des résultats d'épreuves diagnostiques.		
		2.3.3	Faire participer le patient et ses proches à l'élaboration d'un plan reflétant la perspective, les besoins en matière de santé, les valeurs, les préférences et les objectifs du patient.		2.3.3 Faire participer le patient et ses proches à l'élaboration d'un plan reflétant la perspective, les besoins en matière de santé, les valeurs et les objectifs du patient.
		2.3.4	Discuter des limites du plan de soins de santé (comme les directives médicales anticipées et le niveau d'intervention).		2.3.4 Discuter des limites du plan de soins de santé (comme les directives préalables et le niveau d'intervention). <i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>



Professionnel

Les étudiantes et étudiants en médecine doivent développer progressivement leur identité de médecin, un processus fondé entre autres sur un engagement sincère envers la santé et le bien-être individuels et collectifs. Cet engagement repose sur une pratique éthique, le respect des normes de conduite personnelle les plus strictes, la responsabilité envers la profession et la société, l'autoréglementation et le maintien de leur propre santé.

Les étudiantes et étudiants seront en mesure de :

OBJECTIFS 2023 DU PROGRAMME MDCM				ANCIENS OBJECTIFS CORRESPONDANTS + ANCIEN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE		
3.1	Démontrer les qualités du professionnel et du soignant durant leurs études en médecine et dans le contexte des soins aux patients.	3.1.1	Reconnaître la souffrance des patients, entre autres en assurant une présence auprès d'eux et en les accompagnant au cours de leur maladie.	Démontrer les qualités du professionnel et du soignant durant leurs études de médecine et dans le contexte des soins aux patients.	3.1.1	Reconnaître la souffrance du patient, entre autres en étant présents auprès de lui et en l'accompagnant au cours de sa maladie. <i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
		3.1.2	Faire preuve de responsabilité et de ponctualité dans l'exercice des fonctions cliniques et universitaires.		3.1.2	Faire preuve de responsabilité et de ponctualité dans l'exercice des fonctions cliniques et universitaires. <i>(objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>
		3.1.3	Maintenir une allure professionnelle et une tenue appropriée.		3.1.3	Maintenir une allure professionnelle et une tenue appropriée. <i>(objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>
		3.1.4	Faire preuve de réceptivité et réagir de façon appropriée à la rétroaction sur leur rendement personnel, de manière à favoriser l'amélioration professionnelle continue.		3.1.7	Faire preuve de réceptivité et réagir de façon appropriée à la rétroaction sur leur rendement personnel.
		3.1.5	Détecter et gérer les conflits d'intérêts professionnels.		3.1.9	Reconnaître et gérer les conflits d'intérêts.
		3.1.6	Agir et se comporter selon les règles déontologiques de la profession médicale, reflétant l'honnêteté, l'intégrité, l'engagement, l'humilité, la compassion, le respect, l'altruisme, le respect de la diversité et la sécurité culturelle.		***	NOUVEL OBJECTIF



		3.17	Connaître, respecter et soutenir les politiques et procédures de l'École de médecine de l'Université McGill et de ses hôpitaux et établissements affiliés.		***	NOUVEL OBJECTIF
3.2	Se prendre en charge.	3.2.1	Démontrer un engagement envers leur propre santé et leur propre bien-être afin de favoriser la prestation de soins optimaux aux patients.	Se prendre en charge.	3.2.1	Démontrer un engagement envers leur propre santé et leur propre bien-être afin de favoriser la prestation de soins optimaux aux patients. <i>(objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>
		3.2.2	Démontrer une conscience de soi et gérer leur bien-être et leur rendement professionnel, notamment en détectant leurs propres préjugés, les limites de leur expertise ainsi que leurs réactions personnelles aux circonstances professionnelles, en y réfléchissant et en sollicitant de l'aide ou des conseils lorsque des situations difficiles se présentent.		3.2.2	Démontrer une conscience de soi et gérer les facteurs influant sur leur bien-être et leur rendement professionnel.
3.3	Respecter les lois régissant l'exercice de la médecine ainsi que les codes professionnels et déontologiques, dont le Code de déontologie des médecins du Québec et le Code de conduite de la Faculté de médecine et des sciences de la santé. <i>(Ajout du point 6.1 de l'ancienne version)</i>	3.3.1	Respecter le secret professionnel et réagir de façon appropriée aux situations exigeant de faire exception au principe de confidentialité ou d'en limiter l'application (p. ex. pour le signalement obligatoire en vertu des lois sur la protection de la jeunesse, sur la santé mentale ou sur les maladies à déclaration obligatoire [MADO]).	Respecter les lois régissant la pratique ainsi que les codes professionnels et déontologiques, dont le Code de déontologie des médecins du Québec et le Code de conduite de la Faculté de médecine (y compris les politiques institutionnelles sur la communication électronique).	3.3.1	Respecter le secret professionnel et réagir de façon appropriée aux situations exigeant de faire exception au principe de confidentialité ou d'en limiter l'application (p. ex. le signalement obligatoire en vertu des lois sur la protection de la jeunesse et la santé mentale).
		3.3.2	Sous supervision, obtenir le consentement éclairé des patients, y compris celui des tuteurs dans le cas de mineurs ou de personnes autrement incapes à donner leur consentement.		3.3.2	Sous supervision, obtenir le consentement éclairé des patients, y compris dans le cas de mineurs ou de personnes autrement incapes à donner leur consentement.
		3.3.3	Exposer les principes de base de la jurisprudence médicale et de l'éthique biomédicale.		3.1.8	Exposer les principes de base de la jurisprudence médicale et de l'éthique biomédicale.



					<i>Modification du numéro de référence (objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>
		3.3.4	Veiller à ce que tout échange ou usage des données relatives aux patients soit sécurisé, éthique et légal.		*** NOUVEL OBJECTIF
		3.3.5	En cas d'éventuelles activités illégales (p. ex. la traite de personnes) ou de toute forme de maltraitance (p. ex. mauvais traitements envers les personnes âgées ou les enfants, violence conjugale), assurer la sécurité des patients, intervenir, conseiller et signaler les faits comme le stipule la loi.		*** NOUVEL OBJECTIF



Collaborateur

En tant que collaborateurs, les étudiantes et étudiants en médecine doivent travailler efficacement avec leurs patients, les membres du personnel enseignant et de supervision clinique, leurs pairs et d'autres professionnels de la santé pour prodiguer des soins sécuritaires et de grande qualité centrés sur les besoins du patient, ainsi que contribuer au maintien d'un milieu d'apprentissage sécuritaire et constructif.

Les étudiantes et étudiants seront en mesure de :

OBJECTIFS 2023 DU PROGRAMME MDCM				ANCIENS OBJECTIFS CORRESPONDANTS + ANCIEN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE			
4.1	Travailler au sein d'une équipe interprofessionnelle pour prendre soin des patients de façon individuelle et promouvoir la santé de populations définies.	4.1.1	Reconnaître et respecter les responsabilités, les rôles et les champs d'exercice distincts des autres professionnels de la santé par rapport aux leurs.	Travailler au sein d'une équipe interprofessionnelle pour prendre soin de patients de façon individuelle et promouvoir la santé de populations définies.	4.1.1	Reconnaître les responsabilités, les compétences et les rôles distincts des autres professionnels de la santé par rapport aux leurs. <i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>	
		4.1.2	Participer à la prise de décisions partagées avec les patients et collaborer avec eux afin d'atteindre les objectifs communs.		4.1.2	Participer à la prise de décisions partagées et collaborer afin d'atteindre les objectifs communs. <i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>	
		4.1.3	Reconnaître lorsqu'une consultation interprofessionnelle ou en soins spécialisés est nécessaire et participer à l'intégration de l'avis des consultants dans le plan de soins.		4.1.3	Reconnaître lorsqu'une consultation interprofessionnelle ou en soins spécialisés est nécessaire et participer à l'intégration de l'avis des consultants dans le plan de soins. <i>(objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>	
		4.1.4	Favoriser la compréhension mutuelle en acceptant les différences, en dissipant les malentendus et en résolvant les conflits interpersonnels.		4.2	Travailler avec autrui pour favoriser une compréhension mutuelle, gérer les divergences et résoudre les conflits.	
4.2	Démontrer leur engagement envers la sécurité des patients et une culture d'amélioration continue.	4.2.1	Énumérer les principes relatifs à la sécurité des patients et les stratégies de prévention des événements indésirables.	Démontrer leur engagement envers la sécurité des patients	4.3	Énumérer les principes de sécurité des patients et les stratégies de prévention des événements indésirables. <i>Modification du numéro de référence (objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>	



<p>(Point 3.1.4 dans l'ancienne version)</p>	4.2.2	Assurer le transfert sécuritaire des soins des patients vers d'autres professionnels de la santé.		4.4	Assurer de manière sécuritaire le transfert des soins du patient vers un autre professionnel de la santé. <i>Modification du numéro de référence (objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
	4.2.3	Participer à l'évaluation par les pairs et à d'autres formes d'autoréglementation de la profession tout en ayant conscience de leurs préjugés personnels et en atténuant leurs effets.		3.1.5	Participer à l'évaluation par les pairs et à d'autres formes d'autoréglementation de la profession.
	4.2.4	Favoriser le maintien d'un environnement d'apprentissage sécuritaire en évaluant les membres du corps enseignant, les programmes et les pairs de façon appropriée et constructive.		3.1.6	Favoriser le maintien d'un environnement d'apprentissage sécuritaire en évaluant les enseignants, les programmes et les pairs de façon appropriée et constructive. <i>Modification du numéro de référence (objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
	4.2.5	Faire preuve d'humilité culturelle, notamment en développant la conscience de soi, en s'ouvrant à l'expertise d'autrui (surtout les personnes ayant une expérience vécue) et en créant des relations basées sur la confiance.		***	NOUVEL OBJECTIF



Leader (anciennement Gestionnaire)

En tant que membres d'équipes et futurs leaders, les étudiantes et étudiants en médecine contribuent, avec d'autres parties, à l'évolution d'un système de santé de grande qualité. Ils veillent à assurer l'excellence des soins, en travaillant sous supervision adéquate et au sein d'une équipe.

Les étudiantes et étudiants seront en mesure de :

OBJECTIFS 2023 DU PROGRAMME MDCM				ANCIENS OBJECTIFS CORRESPONDANTS + ANCIEN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE		
5.1	Participer à la prestation d'excellents soins aux patients dans leur environnement clinique.	5.1.1	Démontrer une connaissance des principes d'un leadership efficace et les appliquer pour favoriser une pratique collaborative et interprofessionnelle.	Participer à la prestation d'excellents soins aux patients dans leur environnement clinique.	5.1.1	Démontrer leur connaissance des principes d'un leadership efficace et les appliquer pour favoriser une pratique collaborative et interprofessionnelle. <i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
		5.1.2	Démontrer un bon sens de l'organisation sur le plan personnel et en milieu de travail.		5.1.2	Démontrer un bon sens de l'organisation sur le plan personnel et en milieu de travail. <i>(objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>
		5.1.3	Démontrer une connaissance des principes de contrôle et d'amélioration de la qualité, y compris la déclaration des incidents, des accidents, des effets indésirables et des effets secondaires des médicaments.		5.1.3	Démontrer leur connaissance des principes du contrôle et de l'amélioration de la qualité, notamment le signalement des incidents, des quasi-accidents, des événements indésirables et des effets secondaires des médicaments. <i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
		5.1.4	Tenir compte de l'usage judicieux des ressources dans la prise de décisions cliniques.		5.1.4	Tenir compte de l'aspect financier dans la prise de décisions cliniques.
		5.1.5	Recourir à des pratiques antiracistes et à d'autres pratiques inclusives exemplaires dans le but d'améliorer la qualité des soins aux patients, leur expérience générale et leur sécurité.		***	NOUVEL OBJECTIF
5.2	Comprendre les enjeux systémiques liés à	5.2.1	Démontrer une connaissance de l'utilisation des informations cliniques agrégées dans la planification des services de santé aux populations.	Comprendre les enjeux systémiques liés à l'excellence des soins de santé.	5.2.1	Démontrer leur connaissance de l'utilisation d'information clinique agrégée dans la planification des services de santé aux populations.



l'excellence des soins de santé.					<i>(objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
	5.2.2	Démontrer une connaissance de l'utilisation des technologies de l'information pour l'usage judicieux des ressources en santé et pour l'adoption d'une approche critique dans la mise en place et la surveillance des lignes directrices de pratique clinique et autres protocoles encadrant les soins aux patients.		5.2.2	Démontrer leur connaissance de l'utilisation des technologies de l'information pour réduire le coût des soins de santé ainsi que pour élaborer, mettre en place et surveiller l'application des lignes directrices de pratique clinique et d'autres types de protocoles de soins aux patients.
	5.2.3	Participer à l'évaluation des pratiques courantes à l'échelle locale en les comparant aux pratiques exemplaires de façon à cerner des possibilités d'amélioration des équipes, des organisations et des systèmes.		5.2.3	Participer à l'évaluation des pratiques courantes à l'échelle locale en les comparant aux pratiques exemplaires de façon à cerner des possibilités d'amélioration des équipes, des organisations et des systèmes. <i>(objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>
	5.2.4	Reconnaître l'importance d'une répartition équitable des ressources en santé, en tenant compte de l'efficacité, de l'efficience et de l'accès, d'une part, et des soins optimaux aux patients, de l'autre, y compris à l'échelle de la population.		5.2.4	Reconnaître l'importance d'une répartition équitable des ressources en santé, en tenant compte de l'efficacité, de l'efficience et de l'accès, d'une part, et des soins optimaux aux patients, de l'autre, y compris à l'échelle de la population. <i>(objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>



Promoteur de la santé

En tant que promoteurs de la santé, les étudiantes et étudiants en médecine doivent mettre à profit leurs connaissances et leur influence pour améliorer la santé des collectivités ou des populations de patients, notamment en cernant et en comprenant leurs besoins, en agissant à titre de porte-parole, au besoin, et en soutenant l'allocation des ressources nécessaires au changement.

Les étudiantes et étudiants seront en mesure de :

OBJECTIFS 2023 DU PROGRAMME MDCM			ANCIENS OBJECTIFS CORRESPONDANTS + ANCIEN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE			
6.1	Promouvoir la santé des individus	6.1.1	Connaître les ressources en santé et épauler les patients dans leurs démarches pour qu'ils aient accès à ces ressources en temps voulu.	Promouvoir la santé des individus.	6.2.1	Connaître les ressources en santé et épauler les patients dans leurs démarches pour qu'ils aient accès à ces ressources en temps voulu. <i>Modification du numéro de référence (objectif inchangé dans l'anglais et le français)</i>
		6.1.2	Nommer les déterminants de la santé et les facteurs de risque de maladies à l'échelle individuelle, notamment ceux liés à la démographie, à la culture, au statut socioéconomique, à la race, à l'appartenance ethnique, au sexe, au genre, à l'orientation sexuelle et aux conditions de vie.		6.2.2	Définir les déterminants de la santé et les facteurs de risque de maladies à l'échelle individuelle, notamment ceux liés à la démographie, à la culture, au statut socioéconomique, à la race, à l'appartenance ethnique, au sexe, à l'orientation sexuelle et aux conditions de vie. <i>Modification du numéro de référence (objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>
		6.1.3	Décrire et mettre en œuvre des stratégies de promotion de la santé et de prévention des maladies ainsi que des modifications au mode de vie s'adressant à un patient donné, en tenant compte des déterminants de la santé, des facteurs structurels ou des pratiques oppressives (comme le racisme) qui le concernent et qui peuvent affecter son accès aux services de santé ou aux ressources dont il a besoin.		6.2.3	Décrire et appliquer des stratégies de promotion de la santé et de prévention des maladies auprès de patients individuels.
6.2	Promouvoir la santé des collectivités et des populations, y	6.2.1	Nommer les déterminants de la santé et les facteurs de risque de maladies à l'échelle de la collectivité et de la population, notamment ceux liés à la démographie, à la	Promouvoir la santé des collectivités, y compris les groupes vulnérables.	6.3.1	Définir les déterminants de la santé et les facteurs de risque de maladies à l'échelle de la collectivité, notamment ceux liés à la démographie, à la culture, au statut



compris les groupes vulnérables.		culture, au statut socioéconomique, à la race, à l'appartenance ethnique, au sexe, au genre, à l'orientation sexuelle et aux conditions de vie.			socioéconomique, à la race, à l'appartenance ethnique, au sexe, à l'orientation sexuelle et aux conditions de vie.	
				6.4.1	Définir les déterminants de la santé et les facteurs de risque de maladies à l'échelle de la population de patients, notamment ceux liés à la démographie, à la culture, au statut socioéconomique, à la race, à l'appartenance ethnique, au sexe, à l'orientation sexuelle et aux conditions de vie.	
	6.2.2	Décrire les enjeux liés aux soins de santé dispensés aux groupes vulnérables et marginalisés, comme les personnes présentant un handicap et les populations autochtones, et appliquer des stratégies appropriées lors de la prestation de soins dans de telles situations.			6.3.2	Décrire les enjeux liés aux soins de santé dispensés aux groupes vulnérables et marginalisés, comme les personnes présentant un handicap et les populations autochtones, et appliquer des stratégies appropriées lors de la prestation de soins dans de telles situations. <i>(aucun changement requis dans le français)</i>
	6.2.3	Décrire et appliquer des stratégies de promotion de la santé et de prévention des maladies au sein d'une collectivité et à l'échelle de la population.			6.3.3	Décrire et appliquer des stratégies de promotion de la santé et de prévention des maladies au sein d'une collectivité.
	6.2.4	Décrire l'état de santé à l'échelle de la population.			6.4.4	Décrire et appliquer des stratégies de promotion de la santé et de prévention des maladies à l'échelle de la population.
	6.2.5	Nommer des facteurs socioculturels, économiques, politiques (y compris ceux liés aux politiques publiques) et environnementaux qui influent sur la santé et la prestation des soins de santé à l'échelle locale et mondiale.			6.4.2	Décrire, évaluer, mesurer et consigner l'état de santé à l'échelle de la population.
				6.4.3	Cerner des facteurs socioculturels, économiques, politiques (y compris ceux liés aux politiques publiques) et environnementaux qui influent sur la santé et la prestation des soins de santé à l'échelle locale et mondiale. <i>Modification du numéro de référence (objectif inchangé dans l'anglais; changements mineurs dans le français)</i>	



Érudit

En tant qu'érudits, les étudiantes et étudiants en médecine doivent démontrer un engagement constant envers l'excellence en apprenant de façon continue, en évaluant les données probantes et en contribuant à la synthèse, au transfert, à l'application, à la diffusion et à la production des connaissances.

Les étudiantes et étudiants seront en mesure de :

OBJECTIFS 2023 DU PROGRAMME MDCM				ANCIENS OBJECTIFS CORRESPONDANTS + ANCIEN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE		
7.1	Faire preuve d'un esprit critique et d'un intérêt pour l'adaptation de la pratique ainsi que l'apprentissage autonome et continu.	7.1.1	Mettre au point, mettre en place et superviser des plans personnels d'apprentissage qui permettent de détecter les acquis et les lacunes dans leurs connaissances et leur rendement à l'occasion des activités cliniques ou professionnelles d'autre nature, puis y réagir adéquatement en sollicitant et en incorporant la rétroaction de personnes informées.	voir →	7.1	Reconnaître les lacunes dans leurs connaissances et leur rendement à l'occasion des activités cliniques ou professionnelles, puis réagir adéquatement en élaborant et appliquant des plans d'apprentissage personnels, ainsi qu'en assurant leur suivi.
		7.1.2	Prendre part à des exercices réguliers d'introspection et de réflexion dirigée qui soutiennent l'apprentissage continu, la pensée critique et le développement de l'identité professionnelle de même que la perception des chevauchements entre ces trois concepts.		***	NOUVEL OBJECTIF
7.2	Expliquer les principes de la recherche scientifique et clinique et intégrer des approches fondées sur les données probantes à l'exercice de la profession.	7.2.1	Poser des questions de recherche pertinentes, notamment des questions qui démontrent une compréhension des liens entre la pratique clinique et les sciences biologiques, biomédicales, comportementales et sociales, et choisir ou proposer des méthodes appropriées pour y répondre.	voir →	7.2	Poser des questions de recherche pertinentes, notamment des questions qui démontrent leur compréhension des liens entre la pratique clinique et les sciences biologiques, comportementales et sociales, et choisir ou proposer des méthodes appropriées pour y répondre. <i>Modification du numéro de référence</i>
		7.2.2	Démontrer une connaissance de la statistique, de l'épidémiologie et de la « logique de l'inférence » (estimation, intervalles de confiance, vérification		7.4	Démontrer leur connaissance des principes de base de la biostatistique, de l'épidémiologie et de la « logique de l'inférence » (estimation, intervalles de confiance, vérification d'hypothèses



			d'hypothèses et méthodes non paramétriques).			et méthodes non paramétriques). <i>Modification du numéro de référence</i>
		7.2.3	Démontrer une connaissance des principes de l'éthique de la recherche, y compris la Déclaration d'Helsinki sur la recherche médicale impliquant des êtres humains , ainsi que la nécessité d'obtenir le consentement éclairé, continu et volontaire des sujets humains.		7.5	Démontrer leur connaissance des principes de l'éthique de la recherche, y compris la Déclaration d'Helsinki sur la recherche médicale impliquant des êtres humains, ainsi que la nécessité d'obtenir le consentement éclairé et volontaire des sujets humains.
		7.2.4	Démontrer une connaissance des principes et des méthodes de la médecine factuelle, y compris en évaluant les lignes directrices de pratique clinique d'un œil critique.		7.6	Démontrer leur connaissance des principes et des méthodes de la médecine factuelle, y compris les lignes directrices de pratique clinique.
		7.2.5	Saisir le lien qui relie la création, le transfert et la diffusion des connaissances issues de la recherche à l'enrichissement des pratiques fondées sur des données probantes dans les soins de santé.		***	NOUVEL OBJECTIF
7.3	Se montrer capables d'utiliser habilement les ressources et les technologies de l'information pour favoriser l'érudition et la prise de décisions cliniques.	7.3.1	Faire un usage flexible des technologies informatiques appropriées pour améliorer continuellement l'exercice personnel de la médecine et contribuer à l'amélioration collective de la pratique.	voir →	7.3	Se montrer capables d'utiliser habilement les sources et les outils d'information pour favoriser l'apprentissage permanent, l'érudition et la prise de décisions cliniques.
		7.3.2	Évaluer l'intégrité, la fiabilité et la praticabilité des informations issues de la littérature et de la recherche en santé ainsi que des autres médias de communication scientifique susceptibles d'éclairer les pratiques en soins de santé.		***	NOUVEL OBJECTIF



Références

Association des facultés de médecine du Canada. *Activités professionnelles confiabiles (APC) de l'AFMC pour la transition des études de premier cycle vers la résidence* (2016 avec révision en 2019). Accessible : https://www.afmc.ca/wp-content/uploads/2022/10/AFMC_Entrustable-Professional-Activities_FR_Final.pdf.

« Numéro spécial CanMEDS 2025 ». *Revue canadienne de l'éducation médicale*, 14(1). 2023. DOI : <https://doi.org/10.36834/cmej.v14i1>

Frank JR, Snell L, Sherbino J (éd.). *Référentiel de compétences CanMEDS 2015 pour les médecins*. Ottawa : Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada; 2015.

Kitty D, Funnell S (éd.). *CanMEDS-Médecine familiale : Document d'accompagnement sur la santé autochtone*. Mississauga, Ont. : Collège des médecins de famille du Canada. 2020.

Le Conseil médical du Canada. *Objectifs d'examen du CMC*. Accessible : <https://mcc.ca/fr/objectifs/>

Thoma B, Snell L, Anderson R, Frank J, Tourian L, Fowler N, Gomez-Garibello C, Hall AK, Constantin E, Atkinson A, Chan TM, Giuliani M, Waters H, Labine N, Samson L, Karwowska A, Van Melle E. « Concepts émergents dans le référentiel de compétences CanMEDS pour les médecins ». *Revue canadienne de l'éducation médicale*. 2023;14(1):4-12. Accessible : <https://journalhosting.ucalgary.ca/index.php/cmej/article/view/75591>

Weston W, Hubinette M, Horrey K (éd.). *CanMEDS-MFP 2019 : Les compétences au niveau prédoctoral – Perspective de la médecine de famille*. Mississauga, Ont. : Collège des médecins de famille du Canada. 2019.